

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



COMMISSION PREPARATOIRE DU FORUM NATIONAL DE BANGUI



Rapport du Groupe thématique 1 : Paix et Sécurité

Siège : Conseil National de Transition ; Avenue de l'Indépendance ; BP 1003 Bangui ; République Centrafricaine

GROUPE THEMATIQUE : PAIX ET SECURITE

Introduction

Depuis les années 1980, la Centrafrique connaît des crises cycliques dont les effets ravageurs semblent s'amplifier au fil du temps. Chaque pouvoir en Centrafrique, élu ou non, a sa part de responsabilité dans cette descente aux enfers, comme l'ont clairement démontré les nombreux forum ou réunions de réconciliation qui ont émaillé la vie politique du pays.

Cependant, les violences intercommunautaires des deux dernières années en RCA ont dépassé toute imagination et démontré qu'au-delà de la lutte pour le pouvoir autour du contrôle des institutions à Bangui, de profondes fractures s'étaient créées au cours des décennies au sein de la société centrafricaine.

L'absence de réponse appropriée des dirigeants, de quelque bord qu'ils soient, et des institutions face aux défis du développement et de la pauvreté et le peu de perspectives d'avenir à offrir à la portion croissante de la jeunesse, se sont traduites par des actes de rébellion et de contre-rébellion, menant à la prédation des biens publics et privés. Des communautés qui avaient l'habitude de vivre paisiblement ensemble se sont ainsi retrouvées ennemies.

Ces affrontements entre communautés ont occasionné de profondes fractures dans la société centrafricaine, prenant des tournures inconnues jusque-là, telle que la cristallisation d'un soit disant antagonisme entre musulmans et chrétiens, représentés respectivement par les ex-Séléka et les ex-Anti-Balaka, qui n'a aucun fondement historique dans la société centrafricaine.

Quoi qu'il en soit, la violence et l'insécurité continuent aujourd'hui à avoir un impact négatif sur les droits humains et la sécurité des individus et de leur communauté, en plus d'un effet déstabilisateur sur les plans social et politique, ce qui menace les perspectives d'un avenir radieux pour la RCA et plus immédiatement, la tenue d'élections apaisées pour boucler la Transition.

La violence qui a pris une tournure confessionnelle, contribue aussi à provoquer une forte détérioration du tissu social qui se manifeste par la méfiance vis-à-vis de l'autre, l'absence d'esprit communautaire, le manque de capacités organisationnelles au niveau collectif, la dégradation des affiliations sociales et familiales et un renforcement de l'instinct de survie individuel. En plus, elle a engendré une transformation dans les attitudes de la population et dans la structure sociale, favorisant ainsi la culture de la violence comme base des relations interpersonnelles et intergroupes. Le droit à la liberté de mouvement ainsi que la circulation entre zones prédéfinies, s'en trouvent affectés.

Devant cette catastrophe nationale, les forces de défense et de sécurité nationales, pour diverses raisons, n'ont pas joué leur rôle de dernier rempart sécuritaire, laissant la place à des milices d'auto-défense qui en ont profité pour violer massivement les droits humains.

Le présent rapport passe en revue les principaux défis sécuritaires qui se présentent maintenant à la Société centrafricaine et qu'il faudra relever pour sortir de la crise actuelle et

essayer de renouer avec les racines profondes du pays. Pour ce faire, le Groupe thématique « Paix et sécurité » de la Commission préparatoire du Forum national de Bangui a déterminé qu'il fallait d'abord un environnement global de paix qui doit permettre à l'Etat de retrouver la plénitude de ses fonctions régaliennes de protection du citoyen et de poser les bases d'un développement économique et social.

Le Groupe a, de ce fait, passé en revue la problématique de la paix et de la sécurité en RCA y compris les problèmes auxquels sont confrontés les forces de défense et de sécurité, le nécessaire désarmement des groupes armés et de la population civile afin de rétablir un environnement sécuritaire. L'ossature de son rapport s'articule autour des idées-force suivantes :

1. La nécessité d'une paix globale et définitive en Centrafrique ;
2. La nécessité d'un désarmement global des groupes armés (DDR) et de la population ;
3. La nécessité d'une restructuration et d'une réforme des Forces de défense et de sécurité intérieure de la RCA sur une base professionnelle, équilibrée et représentative (RSS) ;
4. La nécessité de garantir à la population centrafricaine, une sécurité physique et humaine ;
5. La nécessité d'une réconciliation et d'un apaisement des cœurs et des esprits et de ressouder le tissu social ;
6. La nécessité de mettre les femmes au centre du combat pour la réconciliation, la paix, la sécurité et la stabilité.

-

PARTIE I. Causes et effets de la crise centrafricaine

A. Causes de la crise

La crise que vit la République Centrafricaine est due à des causes aussi bien internes qu'externes

1. Causes et Facteurs internes

- a) La mauvaise gouvernance qui se traduit par l'absence d'un leadership visionnaire pour un avenir de paix, de sécurité et de développement pour toute la RCA en tant que pays unitaire et en tant que Nation ;
- b) Le non-respect des principes démocratiques ;
- c) Le non-respect des principes fondamentaux des droits de l'homme ;
- d) l'impunité ambiante ;
- e) l'insécurité économique des populations ;
- f) La méconnaissance ou la non-application des textes de loi ;
- g) La faiblesse du pouvoir central dans la protection des individus ;
- h) Le harcèlement et quelquefois l'oppression de la population par les forces de sécurité (Police, Gendarmerie) ;
- i) Le manque de représentativité nationale au sein des Forces de défense et sécurité (FDS) ;
- j) La culture de politisation et instrumentalisation des FDS ;
- k) Manque de désarmement pendant les processus DDR ;
- l) La concentration des FDS à Bangui laisse un vacuum sécuritaire dans les régions ;
- m) Les capacités opérationnelles des FDS insuffisantes et limitées ;
- n) Le manque de limitation des rôles et compétences entre l'armée et les forces intérieures de sécurité ;
- o) La corruption générale ambiante, particulièrement des autorités administratives, qu'elles soient locales ou centrales ;
- p) La pauvreté de la population (mauvaise répartition des richesses) ;
- q) Le non-respect par l'Etat de ses obligations régaliennes (par ex : non-paiement des salaires, des pensions et des bourses) ;
- r) Le non-respect des principes de la séparation des pouvoirs ;
- s) La concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul clan ;
- t) La discrimination dans la répartition des infrastructures de base au niveau national ;
- u) Le sous-développement économique et social ;
- v) Le laxisme des pouvoirs exécutif et législatif ;
- w) La non-application des décisions prises ;
- x) La non-application à temps des décisions prises ;
- y) Absence de la liberté d'expression ;
- z) Les déplacés de guerre et la prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- aa) Le braconnage et le trafic en espèce protégées.

2. Causes et Facteurs externes

La République Centrafricaine, en tant que pays enclavé, entouré par plusieurs pays voisins, fait face à des défis dus aux facteurs suivants :

- a) Multiplicité des frontières (6 frontières : Congo, RDC, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Cameroun) ;
- b) Porosité des frontières qui permet des infiltrations de toutes sortes (ex. Baba Ladé, la LRA, les coupeurs de route (Zaraguinas), les braconniers, les voleurs de bétail, le trafic des armes de toutes sortes) ;
- c) Affluence des réfugiés ;
- d) Facilité des interventions étrangères.

B. Effets et conséquences de la crise

1. Les catégories et formes de violence

La crise centrafricaine a engendré et continue d'engendrer des violences et une grande insécurité pour les populations. On peut citer les formes et catégories suivantes de violences rencontrées en RCA :

- a) la violence physique et qui a comme corolaire la destruction des biens publics et privés, les menaces, les exécutions extra- judiciaires liées à des croyances diverses ;
- b) les viols crapuleux et en tant qu'arme de guerre ;
- c) les traitements inhumains et dégradants ;
- d) les déplacements massifs et forcés de populations soit sur le territoire national (déplacés internes) ou en dehors du territoire national (réfugiés) ;
- e) la destruction de la cohésion sociale ;
- f) les violences envers les femmes, les jeunes et les personnes âgées ;
- g) la violence psychologique qui se traduit par les insultes, les intimidations etc. ;
- h) la violence politique (les coups d'Etat) ;
- i) la criminalité économique ;
- j) le déséquilibre des écosystèmes ;
- k) la destruction du patrimoine nationale et internationale (espèce protégées) affaiblit l'industrie du tourisme ;
- l) les revenus générés du braconnage peuvent servir au financement de groupes armés, le terrorisme et autres crimes organisés ;
- m) l'accaparement des biens meubles ou immeubles appartenant à autrui ;
- n) la criminalité courante qui se traduit par les vols, les braquages, les enlèvements, les détournements de voitures, les règlements de compte etc. ;
- o) Pour la première fois en RCA, destructions des biens de cultes (Mosquées, Eglises, Temples...)

2. Les impacts de la violence sur la sécurité et sur les Droits humains

i) Impact sur l'environnement de sécurité

- a) Communauté traumatisé ;
- b) Droits de l'homme violés ;
- c) La perte de crédibilité de l'Etat (les citoyens perdent confiance dans l'Etat qui n'assure pas leur sécurité) ;
- d) L'effondrement des FDS occasionnés par leurs faibles capacités et la pauvreté des infrastructures ;
- e) Défection d'une partie des effectifs des FDS au profit des groupes armés ;
- f) Les déplacés internes de guerre ;
- g) La prolifération des armes auprès des citoyens.

ii) Impact sur les groupes vulnérables.

- a) Violences faites aux femmes(viols, esclavage sexuel, utilisation dans les combats)
- b) Violence vis-à-vis des personnes âgées ;
- c) Augmentation de la criminalité et du nombre des handicapés, veuves, orphelins
- d) Atrocités (assassinat d'enfants et/ou de maris devant la femme)
- e) Le recrutement illicite (enfants soldats), la violence sexiste, le meurtre et la mutilation, la séparation des familles, la traite et les détentions illégales, l'interruption des services de base, augmentation de la malnutrition et des maladies ;
- f) Responsabilité familiale accrue de la femme veuve.

iii) Impact sur les Forces de Défense et de Sécurité FDS)

- a) Dislocation des structures organisationnelles des FDS ;
- b) Détérioration de l'image des Forces de défense et de sécurité ;
- c) Pillage des biens et équipements des FDS
- d) Manque de moyens d'action des FACA et des Forces de sécurité intérieur ;
- e) Embargo imposé par les Nations Unies sur l'importation des armes au profit des FDS ;

PARTIE II. Les axes stratégiques

Les axes stratégiques pour ramener la paix et la sécurité en RCA tournent autour des nécessités suivantes dont le Forum national doit débattre.

1. La nécessité d'une paix globale et définitive en Centrafrique ;
2. La nécessité d'un désarmement global des groupes armés (DDR) et de la population civile ;
3. La nécessité d'une réforme globale du secteur de la sécurité ;
4. La nécessité de garantir à la population centrafricaine, une sécurité physique et humaine ;
5. La nécessité d'une réconciliation et d'un apaisement des cœurs et des esprits et de ressouder le tissu social ;
6. La nécessité de mettre les femmes au centre du combat pour la paix et la réconciliation.

A. Nécessité d'une paix globale et définitive en RCA

1. Durant le Forum de Brazzaville du 21 au 23 juillet 2014, les parties centrafricaines devaient signer trois (3) documents :

- a) Un Accord de cessation des hostilités en RCA ;
- b) Une Déclaration d'engagement des Parties aux processus politiques inclusifs sur la crise centrafricaine ;
- c) Un Accord global en vue du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion entre le Gouvernement de la RCA et les Groupes armés.

2. Seul l'Accord de cessation des hostilités a été signé par les participants au Forum de Brazzaville.

3. Malheureusement, par la suite, les groupes armés ont connu le phénomène de scissiparité (division en plusieurs entités autonomes) qui nécessite de nouveaux efforts pour inclure les nouvelles parties avant ou au début du Forum National.

4. La Commission préparatoire propose deux (2) options : a) une Déclaration d'adhésion à l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville et au processus de Brazzaville en général ; ou : b) un nouvel Accord global de paix définitive en RCA ou une Déclaration d'engagement signé par le Gouvernement et les Groupes armés et contresigné par toutes les Forces vives non belligérantes de la Nation avec un mécanisme efficace de suivi et de mise en œuvre.

5. Afin de consolider une paix globale et définitive, la RCA se doit d'entretenir de bonnes relations et une entente cordiale avec tous ses voisins, gage d'un développement harmonieux de sa sous-région (CEEAC) ouvrant la voie à des accords et une coopération militaires pour la surveillance des frontières.

6. La RCA doit mieux négocier et suivre ses accords militaires avec ses partenaires étrangers.

B. Nécessité d'un désarmement global des Groupes armés (DDR) et de la population civile et lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres.

I. Désarmement des Groupes armés

1. Le Contexte historique des Programmes DDR

La République Centrafricaine (RCA), en proie à des mouvements de rébellion depuis septembre 2005, progresse sur le chemin de la paix. Suite aux discussions engagées par le gouvernement avec les mouvements rebelles, trois Accords de paix ont été signés successivement entre février 2007 et mai 2008. Il s'agit de l'Accord de Syrte en février 2007 entre le Gouvernement et le Front Démocratique pour le Peuple Centrafricain (FDPC), l'Accord de paix de Birao signé en Avril 2007 entre le Gouvernement et l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR) et l'Accord de Libreville de mai 2008 entre le gouvernement et l'Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD). Par la suite, avec l'appui des facilitateurs, un Accord de Paix Global a été signé à Libreville le 21 juin 2008.

2. Bref aperçu des programmes DDR en RCA (2002 - 2011)

a) Programme national sur le désarmement et la réinsertion (PRDR) (2002-2003)

Les événements politiques et militaires ont empêché le début du programme à savoir une tentative avortée de coup d'état militaire en Octobre 2002, la période d'insécurité qui a suivi, et le coup d'état de mars 2003. Le programme a été terminé prématurément en 2003.

b) Projet de Réinsertion des Ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC :2004-2008)

Le projet PRAC s'adressait à des groupes d'ex-combattants qui n'ont pas été pris en charge par des programmes DDR précédents. Nombre d'entre eux étaient déjà de facto démobilisés et avaient dans certains cas fait l'objet de plusieurs efforts de désarmement, soit forcés soit volontaires. Aucune liste préalable certifiée des bénéficiaires n'avait été établie et confirmée par une autorité étatique. Par conséquent, l'identification des candidats a connu des défis majeurs et le processus DDR a perdu sa crédibilité. De plus, les éléments suivants y ont contribué :

- i)** Les relations interinstitutionnelles demeuraient, floues associées à un manque significatif de communications, une confusion des rôles entre partenaires, et enfin, une dualité et une coordination plus que difficile.
- ii)** Les projets d'appui aux communautés n'ont pas toujours été identifiés au travers d'un processus de concertation conjoint avec les communautés et certains projets sont restés inachevés.
- iii)** On a enregistré des retards dans l'octroi de bénéfices aux démobilisés et aucune formation en matière DDR n'a été offerte aux cadres du projet de façon à renforcer leurs capacités dans l'exécution du programme.
- iv)** La réintégration n'a pas favorisé la participation des épouses des combattants pour garantir une réintégration équilibrée et communautaire. En outre, les kits de réintégration qui ont été distribués ne répondaient pas aux exigences réelles des bénéficiaires.

c) Programme DDR 2008-2011

Le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion de 2008 a commencé avec les ex-combattants dans la partie nord-ouest du pays. Le chiffre estimé monte à 8.000 combattants. La phase préparatoire du processus a commencé en février 2009 et a été initialement prévue pour durer six mois. Cependant, le programme a duré un peu plus de deux ans. Les raisons de ce retard étaient nombreuses, mais particulièrement le manque de coordination entre les donateurs ainsi que la présence d'étrangers parmi les groupes armés. Ceci a conduit à la suspension des activités de DDR en septembre 2011.

3. Bilan de ces initiatives

Au terme de ces opérations, environ 6.000 ex-combattants ont été démobilisés et 3.558 armes collectées dans le centre-nord et l'ouest du pays. Pour consolider les acquis de cette phase de désarmement et démobilisation, un programme de réinsertion a été initié conjointement par le BINUCA et le PNUD avec un financement du fonds de consolidation de la paix. Ce programme a permis d'engager 4.800 démobilisés dans des programmes de réinsertion. Depuis 2008, 1.254 enfants ont été retirés des groupes armés et ont bénéficié d'une réintégration dans 5 préfectures avec l'appui de l'UNICEF. A partir de janvier à mai 2014, l'UNICEF et ses partenaires ont identifié, certifié et ont commencé la prise en charge de 1.150 enfants dont 913 qui étaient associés aux anti-Balaka et 237 sortis des combattants Ex-Seleka.

Les recherches de solutions observées dans le passé avec le Projet de Réinsertion des Anciens Combattants (PRAC) et le processus Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) dans le Nord-Ouest bien qu'elles aient constitué quelques acquis, n'ont été que des tentatives limitées de résolution du conflit.

4. Les leçons tirées des précédents programmes DDR

Il y a un certain nombre d'enseignements tirés des tentatives précédentes de DDR en RCA. Ces leçons tirées des erreurs du passé permettent une meilleure préparation du nouveau programme DDR en intégrant les démarches et procédures nécessaires pour éviter qu'elles ne se reproduisent, notamment :

a) Au niveau politique, il faut retenir essentiellement :

(i) l'absence de véritable volonté politique à mettre en place un cadre de dialogue abouti et permettant d'établir le climat de confiance déterminant pour ce genre de programme. Les nombreux accords sur le processus de DDR en RCA entre 2003 et 2011 signés avec les différents groupes rebelles n'ont jamais encouragé la participation de la population touchée. Cela a abouti à la résolution temporaire de conflits par des avantages matériels à court terme. Les provisions de DDR devraient faire partie d'un accord de paix global, validé par toutes les parties, et qui sont accompagnées par la phase de consultation locale.

(ii) la faible représentativité des interlocuteurs mis en avant par les groupes politico-militaires dont certains n'ont jamais été en mesure de jouer leur rôle.

(iii) les dynamiques régionales et des défis de sécurité : les allégeances des groupes armés avec divers mercenaires a contribué aux recyclages des éléments, souvent à travers les frontières. Cela a paru très lucratif au vu de l'absence de moyens de subsistance alternatifs.

Les alliances entre les groupes armés restent toujours fluides avec des structures de commandement et de contrôle très faibles.¹

(iv) l'absence d'une stratégie de communication.

(v) le manque de confiance entre les bailleurs de fonds et le gouvernement.

b) Au niveau programmatique, un certain nombre de difficultés ont résulté:

(i) de l'absence de lien effectif et concret entre la RSS et le DDR dont les activités n'ont pas été accompagnées pour le déploiement des forces de défense et de sécurité et de l'administration ;

(ii) de la discontinuité entre la phase de désarmement, démobilisation et la réinsertion et réintégration, discontinuité toujours génératrice de mécontentement et d'instabilité de la part des démobilisés ;

(iii) de l'absence de synergie entre le programme DDR et les autres programmes de développement ;

(iv) du déficit d'appropriation du processus de retrait des enfants ainsi que du non-respect des plans d'action signés par les groupes politico-militaires ;

(v) de la faiblesse de l'accompagnement communautaire en appui aux activités de réinsertion et réintégration.

Tirant leçons de tout ce qui précède et des expériences du passé, les participants à la 7^{ème} GIC tenue à Brazzaville le 16 mars 2015, ont demandé à la MINUSCA « d'appuyer les autorités de la transition pour élaborer une stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) basée sur une approche communautaire, afin de rompre avec les processus DDR du passé et d'assurer la participation active de la population ». Ils ont exhorté les autorités de la transition « à définir rapidement cette nouvelle approche, qui devra s'inscrire dans un cadre global de relance du développement, être étroitement liée à la réforme du secteur de la sécurité et promouvoir des solutions durables pour la sortie de crise en RCA ».

5. Recommandations de la Commission préparatoire

a) Séquences suggérées pour le désarmement, la démobilisation, la réinsertion et le rapatriement.

i) avant les élections

Désarmement et regroupement

- a) Identification de tous les groupes armés et de leurs motivations ;
- b) Établir un véritable Plan Stratégique de Désarmement;
- c) Désarmement volontaire dans un bref délai et progressif des groupes armés favorables aux conclusions du forum ;
- d) Encourager la formulation d'une politique nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC) basée sur les capacités nationales et

¹Dans le cas de l'UFDR, CJPJ, Séléka et Anti-Balaka

locales à mener un désarmement communautaire volontaire basé sur la promotion du dialogue et la cohésion sociale.

- e) A l'échéance d'un délai de grâce, désarmement forcé des groupes réfractaires au processus du forum ;
- f) Renforcer le contrôle des armes à feu et de guerre ;
- g) Regroupement et enregistrement des groupes armés et des armes collectées ;
- h) Assistance immédiate et urgente de courte durée aux ex-combattants ;
- i) Stockage et sécurisation des armes et munitions collectées ;
- j) Renforcement des capacités opérationnelles des Forces de sécurité intérieures et leur déploiement sur l'ensemble du territoire national
- k) Elaboration une stratégie nationale de DDR appuyée par tous les groupes armés adhérents aux conclusions du Forum national de Bangui.

Incorporation et Démobilisation

- a) Incorporation dans les forces de défense et de sécurité d'une partie des éléments des groupes armés qui sont de bonne moralité et qui remplissent les conditions après une formation au civisme ;

ii) après les élections

Déploiement des FACA et des Forces de sécurité

- a) Déploiement des FACA reconstruites, de la Gendarmerie et de la police sur l'ensemble du territoire national ;
- b) Assurer le désarmement des groupes armés, des bandits et des populations civiles en possessions illégales d'armes
- c) A long terme, inculquer aux FDS un esprit et le sens de forces de développement.

Programme DDRR

- a) Renforcer les capacités nationales afin de mettre en place une structure nationale inclusive de coordination des programmes DDR-R appuyé techniquement et financièrement par les partenaires internationaux.
- b) Elaborer un programme/Plan national DDR-R.

Réinsertion

- a) Identification des projets communautaires pour les groupes armés et des populations locales en adéquation avec les programmes d'urgence et du Programme National d'investissement Agricole pour la Sécurité alimentaire (PNIASA) ;
- b) Mise en œuvre des axes stratégiques et prioritaires des programmes de réduction de la violence communautaires (RVC) socio-économiques ;
- c) Mise en place d'un programme de suivi-évaluation, des mécanismes de mobilisation des ressources ainsi que du plan général de communication.

Rapatriement

- i) Négociation pour le rapatriement entre la communauté internationale et le gouvernement et les pays voisins concernés ;
- ii) Désarmement, jugement et éventuel rapatriement de tous les éléments des groupes armés et complices identifiés comme étant des étrangers

b) Recommandation au Gouvernement et à la MINUSCA

Etant donné que la MINUSCA a un mandat dans le domaine du DDR, confié par la Résolution 2149 du Conseil de sécurité, la Commission préparatoire exhorte le Gouvernement, assisté par la MINUSCA, à accélérer le travail du « Comité technique et stratégique » sur le DDR et à élaborer au plus vite une Stratégie nationale sur le DDR appuyée par les Groupes armés afin d'engager le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement selon le vœu du Groupe international de contact (GIC) sur la RCA et en adéquation avec les principes directeurs du DDR établis par les Nations Unies auxquels il faut ajouter la dimension genre du DDR.

II. Désarmement de la population civile

De nombreux individus ou groupes de la population civile détiennent illégalement des armes par devers eux. On peut citer les catégories suivantes :

- a) Des groupes et bandes organisés en possession d'armes dans les différents quartiers ou en brousse.
- b) Des éléments de certains groupes armés qui se sont mis à leur compte et font des détournements, des braquages, des holdups, des enlèvements, des viols avec violence etc.
- c) Des éleveurs peulhs qui possèdent des armes et se font justice en cas de vol de leur bétail ou de mésentente avec les agriculteurs.
- d) Les « coupeurs de route » ou « Zaraguinas » qui créent une insécurité pour les voyageurs.

Le Gouvernement, assisté de la Communauté internationale devra procéder à l'élaboration et à la validation d'une politique nationale qui vise la lutte globale contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC). La nouvelle politique devra inclure divers outils à savoir le renforcement du contrôle légal de possession des ALPC ainsi qu'une stratégie nationale de sensibilisation et la mise en place des programmes de désarmement communautaire appuyés par la communauté internationale.

C. Nécessité d'une restauration des Forces de Défense et de Sécurité de la RCA (Programme RSS)

Durant les consultations à la base, il est revenu comme un leitmotiv, le problème de la réhabilitation des FACA en tant que rempart à l'« occupation » du pays et à l'insécurité dans laquelle vivent les populations. C'est oublier vite que pendant l'avancée des rebelles, les FACA n'ont pas été ce rempart que l'on espérait et que certains même, se sont retrouvés avec les nouveaux arrivants. Cela veut dire qu'avant de remettre sur pied ces forces armées, il y a lieu d'en étudier soigneusement tous les contours afin de refonder une nouvelle armée républicaine.

I. Les Forces Armées Centrafricaines (FACA)

1. Constat de la situation

Les événements qui se sont déroulées au cours de l'année 2013 en RCA ont mis une fois de plus en évidence les faiblesses et la désorganisation des forces de défense et de sécurité. Mal équipées, et mal entraînées, les FACA ont été incapables d'assurer un minimum de sécurité dans le pays et de faire face à la menace venant du nord-est. Elles se sont effondrées lors de l'arrivée de la Seleka. Elles étaient dispersées, invisibles, et dénuées de toute capacité opérationnelle du fait de la dispersion de leurs personnels, et de la disparition ou destruction de la quasi-totalité de leurs équipements et matériels. Alors que certains d'entre eux avaient rejoint la Séléka dans les tout premiers mois de la rébellion, beaucoup sont allés grossir les rangs des Anti-balaka.

Lors du 6^{ème} GIC sur la RCA tenu le 11 novembre 2014 à Bangui, les participants ont, « à nouveau, demandé aux Autorités centrafricaines d'engager au plus tôt, le processus de refonte des FACA en vue de mettre en place une armée professionnelle, équilibrée et représentative y compris l'adoption de mesures d'absorption des éléments des Groupes armés répondant à des critères de sélection rigoureux ainsi que d'autres mesures concernant la reconversion d'une partie des FACA ».

Lors de la réunion du 7^{ème} GIC du 16 mars 2015, les participants ont rappelé aux autorités de la Transition l'obligation qui leur incombe d'entreprendre un programme de réforme du secteur de la sécurité (RSS) conforme à la résolution 2121 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, laquelle insiste sur la nécessité de la constitution de forces de sécurité « professionnelles, équilibrées et représentatives ». Il s'agit de mettre en exergue les faiblesses qui minent les Forces de défense et de sécurité centrafricaines afin de pouvoir prescrire les remèdes adéquats. Afin d'aider les autorités de Transition dans cette tâche et à la demande de celles-ci, l'Union européenne a lancé une mission de conseil militaire (EUMAM) depuis le 16 mars 2015.

2. Faiblesses des FACA :

- a) Instrumentalisation de l'Armée par le pouvoir politique ;
- b) Manque de vision sur la nature et le rôle futur des forces de défense et sécurité (FDS) ;
- c) Non-respect des critères de recrutement et d'avancement ;
- d) Manque de formation et d'instructions continues et de discipline ;
- e) Non mise en œuvre de la Loi de Programmation militaire ;
- f) Manque de professionnalisme ;
- g) Manque de représentativité nationale et de diversité régionale ;
- h) Non effectivité des Régions militaires (concentration des FACA à Bangui) ;
- i) Trop grande priorité accordée au DDR sans assurer le lien avec la RSS ;
- j) Capacités opérationnelles insuffisantes et extrêmement limitées ;
- k) Absence d'une gestion effective du secteur de la sécurité ;
- l) Absence d'une délimitation claire des compétences entre l'armée et les forces intérieures (police et gendarmerie) et l'intervention de l'armée dans le domaine de la sécurité publique ;

- m) Mauvaise gestion des ressources humaines ;
- n) Absence de budget national et assistance internationale limitée ;
- o) Manque de moyens financiers ;
- p) Difficulté de prendre des décisions impopulaires nécessaires pour la RSS tels que l'intégration des combattants, enquêtes de moralité et la retraite ;
- q) Manque de structures militaires (casernes...).

II. Les Forces de sécurité intérieure centrafricaines

Tout comme les FACA, les forces de Police et de Gendarmerie du pays furent également désorganisées lors de la crise, leur infrastructure a été pillée, et elles ont perdu toute capacité opérationnelle.

1. Faiblesses des Forces de Sécurité intérieure

En plus des faiblesses des FACA citées ci-dessus, il faut signaler ce qui suit pour les forces de sécurité (Police et Gendarmerie, eaux et forêts) :

- a) Manque de formation de base ;
- b) Harcèlement de la population au lieu de la protéger ;
- c) Racket de la population pour des besoins personnels ;
- d) Corruption ;
- e) Népotisme dans les actes administratifs ;
- f) Absence d'une gestion effective du secteur de la sécurité ;
- g) Mauvaise image des Forces de sécurité auprès de la population ;
- h) La concentration des FSI à Bangui laisse un vacuum sécuritaire dans les régions ;
- i) Le manque de délimitation entre les rôles et compétences de l'armée et les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) ;
- j) Manque de moyens financiers ;
- k) L'absence de cadre légal ;
- l) Vieillesse du personnel ;
- m) Capacité opérationnelle insuffisante et limitée ;
- n) Les moyens quasi inexistantes et obsolètes ;
- o) Un manque d'équipements sophistiqués des éco gardés et forestiers des aires protégées face à des braconniers bien organisés et mieux équipés

2. Recommandations

a) Court et moyen terme (avant les élections)

- Déterminer une vision sur l'architecture sécuritaire de la RCA ;
- Accord sur les principes et sur le format et les structures des FDS ;
- Finaliser les programmes pour la restauration des capacités opérationnelles, les étendre à l'intérieur du pays ;
- Fournir une capacité opérationnelle minimale à l'appui du processus électoral ;
- Co-localisation et déploiement avec les forces internationales basés sur les modalités de la collaboration ;
- Amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- Moralisation, restauration de l'ordre et de la discipline ;
- Amélioration de l'image des forces de défense et de sécurité ;

- Coordination de l'assistance internationale ;
- Insérer des dispositions liées au secteur de la sécurité dans la nouvelle constitution de la RCA tels que:
 - Définir les mandats des forces de défense et de sécurité en faisant une délimitation des rôles respectifs des forces de défense et des forces de sécurité, soulignant que la sécurité publique est la responsabilité des forces de sécurité intérieure.
 - Définir les relations entre le chef de l'Etat, le Chef du Gouvernement et le Parlement quant à leurs rôles de surveillance et de pouvoir de décision en ce qui concerne les forces de défense et de sécurité.
 - Définir le mécanisme de prise de décisions concernant l'adoption des états de siège, d'exception et d'urgence, ainsi que les responsabilités et les limitations des forces de défense et de sécurité dans ces situations.

b) Long terme (après les élections)

- Mise en œuvre et soutien à la gestion et gouvernance des FDS ;
- Assurer un contrôle démocratique ;
- Recrutement nouveau ;
- Approbation de la stratégie nationale de RSS, des politiques sécuritaires et de leur législation ;
- Renforcement des capacités de toutes les institutions du secteur sécuritaire ;
- Définir les modalités de la collaboration entre les forces sécurité intérieure, la force de défense, les douanes, les sociétés de sécurité privées, les sapeurs-pompiers, les Agents des eaux et forêts etc. ;
- Procéder à l'amélioration du cadre institutionnel; la rationalisation des structures; la réorganisation territoriale (avec la construction d'infrastructures); la planification du rééquilibrage des effectifs entre les zones urbaines et rurales ;
- Mise à la retraite du personnel qui en a l'âge ;
- Intégration d'un certain pourcentage d'anciens combattants sur la base d'une vérification et de critères rigoureux ;
- Développer un plan de sécurisation des aires protégées transfrontalier ;
- Assurer une formation de type militaire aux écogardes

III. Propositions au Gouvernement pour une réforme du Secteur de la sécurité

Le Gouvernement, assisté des partenaires, particulièrement la MINUSCA et le G8, devra :

1. Elaborer les principes directeurs pour une réforme des FACA, qui tiennent compte des facteurs suivants :

- Une armée républicaine, professionnelle, représentative et équilibrée ;
- Une armée de garnison répartie sur le territoire national pour réduire ses délais d'intervention et améliorer sa connaissance du terrain ;
- Détermination d'un format d'armée apte à faire face aux menaces et conforme aux moyens que le pays peut lui allouer ;
- Non-intervention dans la sécurité et l'ordre public qui sont le domaine de la police et de la gendarmerie ;
- Culture du respect des Institutions politiques et du fonctionnement démocratique de l'Etat ;

- Respect des Droits de l'homme et du Droit international humanitaire ainsi que du droit des conflits armés ;
- Effort vers l'interopérabilités au sein des Organisations Internationales et Sous régionales.

2. Elaborer les principes directeurs pour une réforme des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie et eaux et forêts)

- Une force moderne de police civile de proximité pour la protection des citoyens et des biens ;
- Eviter la militarisation de la police ;
- Interopérabilités entre l'armée et les forces de sécurité intérieure ;
- Détermination d'un format de Forces de sécurité intérieure compatible avec les besoins de sécurité et les moyens disponibles en prenant en compte la répartition territoriale entre la police et la gendarmerie ;
- Opérer des synergies avec l'administration judiciaire et pénitentiaire ;
- Assurer une formation individuelle et collective solide et un entraînement régulier ;
- Avoir une volonté politique de recruter et outiller des écogardes supplémentaires.

3. Définir les termes d'une intégration maîtrisée d'ex-combattants des groupes armés dans les corps en uniforme de la RCA basée sur les principes suivants:

- Nationalité centrafricaine ;
- Intégration contrôlée et maîtrisée dans le temps et en nombre ;
- Intégration après le traitement des combattants au travers du processus de Désarmement et de Démobilisation;
- Intégration individuelle et non celle d'un groupe;
- Nécessité d'élaborer et de considérer des conditions rigoureuses pour l'intégration, y compris l'absence de poursuites judiciaires et non-violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

IV. Le mécanisme de suivi

Il est important d'établir un mécanisme de suivi clair pour assurer et renforcer la mise en œuvre des accords conclus. Les mécanismes déjà existants - Comité de suivi, Comité de pilotage, Comité stratégique de DDR et SSR - et les Comités techniques du DDR et de la RSS devraient avoir des rôles clairement définis dans la mise en œuvre des accords

D. Nécessité de garantir à la population centrafricaine, une sécurité physique et humaine.

1. Violence physique

Du fait de la guerre, il s'est instauré une insécurité générale au niveau des populations quant à l'intégrité physique des individus, particulièrement les personnes vulnérables que sont les femmes et les enfants.

La violence a pris une forme criminelle et quelquefois terroriste qui menace les biens publics et privés.

Le Gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la population civile.

- Par le recrutement et le déploiement d'éléments de sécurité (Police, gendarmerie, eaux et forêts et éco gardés) en nombre suffisant.
- Par une présence physique et des patrouilles régulières des Forces de sécurité.
- En donnant plus de moyens de déplacement et de défense aux Forces de sécurité.
- En mettant en place un Service de renseignements adéquat.
- En luttant vigoureusement contre l'impunité particulièrement en cas d'atteinte à l'intégrité physique d'un être humain ;
- En alourdissant les peines relatives aux atteintes à l'intégrité physique d'un être humain
- En interdisant et en punissant les vengeances personnelles qu'elles soient individuelles ou collectives ;
- En interdisant et en punissant les crimes rituels (sorcellerie et autres).

Les Forces internationales et les Partenaires internationaux doivent aider le Gouvernement dans la protection des populations civiles par :

- Des patrouilles régulières en compagnie des Forces centrafricaines de sécurité.
- En fournissant des conseils stratégiques et l'assistance technique aux Forces de sécurité centrafricaines.
- En aidant le Gouvernement à restaurer et renforcer les capacités des FDS et en aidant à alléger le régime des sanctions de l'ONU.
- En aidant à donner une formation adéquate aux FDS centrafricaines.

2. Garantir la sécurité humaine

La violence et l'insécurité ambiante empêchent le développement humain en ce qu'elles :

- a) Empêchent le développement de la vie sociale ;
- b) Limitent les rapports sociaux entre les individus et les groupes ;
- c) Empêchent les enfants d'aller à l'école ;
- d) Disloquent le tissu économique.

Le Gouvernement, assisté des partenaires internationaux et des ONG devra accorder une grande importance au problème de la sécurité humaine en donnant une assistance aux groupes vulnérables (femmes, enfants, déplacés).

Le Gouvernement devra aussi prendre des mesures spécifiques de protection des groupes vulnérables telles que la surveillance accrue des points de concentration des populations cibles (marchés, écoles, manifestations etc.).

E. Nécessité d'une réconciliation et d'un apaisement des cœurs et des esprits afin de ressouder le tissu social.

La guerre et la crise centrafricaine ont meurtri sérieusement les cœurs et les esprits à tel point qu'une réconciliation sera difficile si des mesures volontaristes ne sont pas prises. La crise a provoqué les effets suivants :

1. Les communautés qui vivaient ensemble se sont séparées et ont maintenant des lignes de fractures bien déterminées.
2. Des événements horribles et difficiles à oublier se sont passés entre communautés qui vivaient ensemble auparavant (violences communautaires).
3. Les communautés dites « chrétiennes » (Antibalaka) et celles dites « musulmanes » (Seleka) se regardent en ennemis ou en tout cas, avec méfiance.
4. Des communautés continuent à crier vengeance et ne manquent aucune occasion pour le faire ;
5. Le sentiment de haine viscérale contre « les mercenaires étrangers » (ceux qui sont considérés comme étant des Tchadiens et des Soudanais notamment) continue à se manifester.

a) Actions à mener

- b) Initier des « Brigades de réconciliation » composées de femmes, de religieux, d'ONG pour rapprocher les communautés éprouvées.
- c) Mener des actions communautaires volontaristes rassemblant des communautés diverses.
- d) Mener des actions pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine.
- e) Mettre fin à l'impunité en poursuivant vigoureusement ceux qui commettent des crimes dirigés contre une communauté.
- f) Indemniser les personnes et les familles victimes.

F. Nécessité de mettre les femmes au centre du combat pour la réconciliation, la paix et la stabilité.

1. La Résolution 1325 (2000) et 1820 des Nations Unies reconnaissent que le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité exigent la participation des femmes aux prises de décisions et appellent tous les acteurs à adopter une perspective tenant compte de cet élément.
2. Les femmes et les filles sont celles qui subissent le plus les conséquences des crises soit directement dans leurs chairs soit à travers leurs enfants et leurs maris.
3. Cependant, les femmes ont une capacité de résilience et de pardon extraordinaire et peuvent donc contribuer au retour de la paix entre communautés..
4. Les femmes ont toujours été le ciment des sociétés humaines.

a) Actions à mener

1. Tenir compte de l'aspect genre dans toutes les actions et entreprises relatives à la réconciliation, la paix et la sécurité.
2. Mettre un accent particulier sur l'éducation de la jeune fille afin de diminuer la déperdition scolaire.
3. Associer les femmes aux actions de réconciliation entre communautés (caravanes de la paix, manifestations communautaires etc.).
4. Tenir compte des ex-combattantes, associer les épouses des militaires ainsi que les femmes militaires.

PARTIE III : PRENDRE EN COMPTE LES SUGGESTIONS ET OPINIONS EXPRIMEES PAR LES POPULATIONS CENTRAFRICAINES A LA BASE (CONSULTATIONS POPULAIRES).

I. Synthèse des résultats des consultations populaires à la base pour la thématique « Paix et sécurité »

A. Préoccupations communes

De manière globale, il a été relevé plusieurs problématiques qui préoccupent les populations sur l'ensemble du territoire. Elles portent sur la situation qui prévaut dans le pays sur les points ci-après :

- Climat d'insécurité généralisée dans toutes les régions dû à la prolifération des armes de guerre et des armes blanches ;
- Mauvaise gestion des fonds et programme de DDR ;
- Entrave à la libre circulation des personnes et des biens par les groupes armés non conventionnels ;
- Insuffisance d'opérationnalité des troupes de la MINUSCA ;
- Porosité des frontières entraînant une occupation illégale d'une partie du territoire centrafricain ;
- Insuffisance des capacités opérationnelles des forces de défenses et de sécurité (FDS) conventionnelles ;
- Détention d'armes par les Anti-Balaka, les Ex-Séléka et d'autres individus.

B. Préoccupations spécifiques

Certaines préoccupations sont particulières aux localités visitées. Elles se présentent comme suit :

Bangui

- Ingérence de certains pays voisins ayant entraîné l'insécurité
- Actes de représailles sur la population (Emergence de la justice populaire)
- Pratiques de kidnapping par les groupes armés non conventionnels et des bandits

Nana Gribizi

- Population prise dans l'engrenage de l'insécurité

Haute Kotto

- Présence de nombreux éléments étrangers au sein des ex-Séléka

Sangha-Mbaéré

- Manque de patrouilles de la MINUSCA dans la localité

Mambéré-Kadéï

- Interférences de l'extérieur dans les affaires centrafricaines
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Prises d'otages par les rebelles du FDPC d'Abdoulaye Miskine
- Port d'armes blanches par la population (couteaux par les musulmans et machettes par les chrétiens)
- Complicité de la population avec les groupes armés

Congo (Brazza)

- Signature d'un accord avant le processus de désarmement de la ville de Bangui et des villes de provinces

Ouham

- Action négatives contre les jeunes par certains éléments de la MINUSCA

Ouham-Péndé

- Disfonctionnement de services de renseignements extérieurs
- Répartition des Antibalaka en trois groupes : les Patriotes, les opportunistes et les politiques

Tchad

- Mise en œuvre du DDR comme condition sine-qua non d'arrêt des hostilités
- Circulation illicite d'armes de guerre
- Désarmement des cœurs

Kémo

- Absence de structures de réinsertion des enfants soldats ;

Bamingui-Bangoran

- Détention illégale des armes par les Séléka sous prétexte de protection de la population

Vakaga

- Vakaga considérée comme triangle de la mort compte tenu de sa proximité avec le Darfour et le Tchad
- Activités néfastes des braconniers dans les zones cynégétiques

Basse Kotto

- Rôles néfastes des éléments peulhs armés par le général autoproclamé Ali DARASSA

Mbomou

- Enrôlement forcé d'enfants par les milices armées
- Prise d'otages (Balifondo axe Bakouma)
- Désarmement avant la réconciliation et les élections

Haut-Mbomou

- Kidnapping de 2000 enfants à Bambouti par un groupe armé Sud-soudanais
- Enrôlement forcé d'enfants par la LRA

RD Congo

- Désarmement avant les élections
- Cantonnement et désarmement des milices armées

C. Principales recommandations

Les recommandations globales des populations visitées et les préoccupations exprimées se présentent ainsi qu'il suit :

- Levée de l'embargo sur les armes ;
- réhabilitation et réarmement des FACA ;
- Réhabilitation et redéploiement des FDS (Police et Gendarmerie) sur toute l'étendue du territoire ;
- Désarmement forcé des milices (Anti-Balaka, ex-Séléka et Peulhs) et tous les bandits ;
- Accélération du programme de DDR et mise en place d'une structure de gestion efficace ;
- Mise en place des critères objectifs pour le recrutement dans la nouvelle armée nationale ;
- Déploiement des éléments de la MINUSCA sur toute l'étendue du territoire et également aux frontières en prélude à la restauration des capacités opérationnelles des FACA.

D. Recommandations spécifiques

De manière spécifique, les recommandations ci-après ont été retenues :

Lobaye

- Création de centres d'écoute et de formation des jeunes ;

Ombella-Mpoko

- Interdiction de la commercialisation de certains stupéfiants destinés à la médecine (Tramadol)
- Application stricte des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Bangui

- Retour des personnes déplacées à leur domicile
- Rapatriement forcé des mercenaires étrangers
- Promotion de la culture de la paix
- Implication du Haut-commissariat de la jeunesse pionnière nationale dans la mise en œuvre du DDR.

Basse Kotto

- L'augmentation des effectifs de la Gendarmerie et de la Police en vue de sécuriser la population

Mambéré-Kadéï

- Restauration de la libre circulation des personnes et des biens
- Amnistier les groupes armés

Ouham

- Application sans délais des accords de Brazzaville
- Contrôle de la fabrication artisanale des armes

Ouham-Péndé

- Contrôle de la fabrication locale des armes
- Sécurisation des couloirs de transhumance
- Lancement du processus de DDR tout en marquant la différence entre les Anti-balaka (patriotes, opportunistes et politiques)

Haute Kotto

- Rapatriement immédiat, dans le cadre du processus DDR, des ex-combattants étrangers ex-séléka dans leurs pays d'origine
- Désarmement immédiat de tous les détenteurs illégaux d'armes de guerre dans la préfecture
- Cantonnement, désarmement et réinsertion des ex-séléka centrafricains
- Organisation des fouilles systématiques

Tchad

- Restauration de la libre circulation des personnes et des biens
- Démantèlement des barrières illégales.

II. Ecoute des groupes armés

1. Ex-Séléka

- a) Rejet de la partition de la République Centrafricaine
- b) Jeter les nouvelles bases de confiance entre les populations musulmane et chrétienne.
- c) Dans le cadre du DDR, il faut un équilibre dans le recrutement des groupes armés, non-discrimination.
- d) La sortie de la crise en Centrafrique impose la signature d'un accord politique à l'issu du Grand Forum National de Bangui qui aura comme conséquence, l'apaisement des esprits.
- e) Rejet de la stratégie de division mise en place par les hommes politiques qui ont instrumentalisé les religions, l'injustice contre les musulmans qui sont minoritaires (N.B. : l'un des membres du groupe thématique a fait observer que l'usage du terme musulman constitue un élément de division).
- f) Insertion dans les forces de défense des autres groupes armés non signataires de l'accord de Brazzaville.
- g) Reconstituer les FACA et les FSI ;
- h) Mise en place d'un seul Etat-Major National qui doit reprendre en main la gestion les forces de défense et les groupes armés ;
- i) Incorporation des groupes armés au sein des forces de défense et les forces de sécurité intérieure ;
- j) Procéder à un désarmement forcé de tous les groupes armés
- k) Procéder au regroupement des ex-séléka par région et leur prise en charge, par le gouvernement, et la communauté internationale ;
- l) Il faut la signature d'un accord politique à l'issu du Grand Forum National pour favoriser, le retour et sortir définitivement de la crise ;
- m) Mettre en place un organe de suivi des différentes décisions qui seront prises lors du Grand Forum de Bangui.

2. Ex Anti-balaka

- a) Dans le cadre du DDR, et surtout le retour à une paix durable :
- b) Prise en charge des ex combattants par l'intermédiaire de petits métiers
- c) Refondation, formation, et disposer d'une force de défense et force de sécurité intérieure, apolitiques.
- d) Eviter la nomination des militaires à des postes politiques ;
- e) Absence des casernes, provoque la non maitrise des hommes de rang, surtout en cas de nécessité.
- f) Regroupement des groupes armés.
- g) Participation des anciens Présidents BOZIZE et DOTODJIA au Grands Forum de Bangui,
- h) Non-respect des promesses (exemple : les mesures d'accompagnement) ;
- i) Jugement et condamnation des mercenaires ;
- j) Il faut respecter les dates des échéanciers électorales

Avant de terminer, la délégation des Ex Anti Balaka s'est posée la question de savoir comment expliquer que la République Centrafricaine, qui est membre de la communauté

internationale, et qui dispose d'un gouvernement peut-elle être abandonnée pour en arriver à ces crises ? Elle souhaite que la question soit posée au Grand Forum de Bangui.

RECOMMANDATIONS

(Par Axes thématiques)

I. Nécessité d'une paix globale et définitive en RCA

a) Immédiat

- 1. Déclaration d'engagement des Forces vives de la Nation pour un cessez-le-feu immédiat et pour une paix globale et définitive en RCA.**

a) Moyen et long terme

- 2. Le Gouvernement devra s'engager dans des efforts de coopération avec tous ses voisins afin de paver la voie à une coopération militaire pour la surveillance des frontières.**
- 3. Le Gouvernement devra prendre les dispositions idoines pour mieux négocier et contrôler les accords passés avec les pays étrangers (bases militaires, accords tripartites etc.)**

b) Nécessité d'un désarmement global des Groupes armés et de la population civile et lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres

A. Désarmement, Démobilisation, Réinsertion

- 1. Les autorités de la Transition doivent définir une nouvelle approche du DDR s'inscrivant dans un cadre global de relance du développement et qui soit être étroitement liée à la réforme du secteur de la sécurité.**
- 2. Demander à la MINUSCA d'appuyer les autorités de la Transition pour élaborer une stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), basée sur une approche communautaire assurant la participation active de la population.**
- 3. Demander au Gouvernement, assisté de la MINUSCA, d'accélérer le travail du « Comité technique et stratégique » sur le DDR et à élaborer au**

plus vite la Stratégie nationale sur le DDR appuyée par les Groupes armés.

4. Inclure dans le DDR la dimension genre.
5. Désarmement, jugement et éventuel rapatriement de tous les éléments des groupes armés identifiés comme étant des étrangers.

B. Désarmement de la population civile

1. Elaboration et validation par le Gouvernement, assisté des partenaires internationaux, d'une politique nationale globale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.
2. Le Gouvernement doit initier un programme de désarmement volontaire des populations civiles qui pourrait être suivi par un désarmement forcé des récalcitrants.

c) Nécessité de la restauration des Forces de défense et de Sécurité.

A. Forces armées centrafricaines (FACA)

1. Le gouvernement doit engager au plus tôt, le processus de restauration des FACA en vue de mettre en place une armée républicaine, professionnelle, équilibrée et représentative qui comprendrait des éléments des groupes armés répondant à des critères précis de sélection.
2. Le Gouvernement devra déterminer une vision sur l'architecture sécuritaire de la RCA en élaborant les principes directeurs, le format et les structures des FACA. Le Gouvernement pourra se référer à cet égard aux conclusions du Forum national de 2003.
3. Le Gouvernement et le Conseil National de Transition prendront les dispositions nécessaires pour inscrire dans la nouvelle Constitution centrafricaine, les dispositions liées au secteur de la sécurité.
4. Définir les termes d'une intégration maîtrisée d'ex-combattants des groupes armés dans les Corps en uniforme de la RCA basée sur des principes clairs et précis.
5. Déterminer un format d'armée apte à faire face aux menaces et conforme aux moyens que le pays peut lui octroyer.

6. Les Partenaires internationaux, doivent assister le Gouvernement à restaurer et renforcer les capacités des FACA en aidant celui-ci dans ses démarches pour l'allègement de l'embargo des Nations Unies sur les armes.

B. Forces de sécurité intérieure

1. Elaborer les principes directeurs pour une réforme des Forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie).
2. Déterminer un format de Forces de sécurité intérieure compatible avec les besoins de sécurité et les moyens disponibles en prenant en compte la répartition territoriale.

d) Nécessité de garantir à la population centrafricaine, une sécurité physique et humaine.

1. Le Gouvernement doit prendre les dispositions nécessaires pour protéger la population civile en déployant des Forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) en nombre et en qualité.
2. Les Partenaires internationaux, doivent assister le Gouvernement à restaurer et renforcer les capacités des Forces de sécurité intérieure en aidant celui-ci dans ses démarches pour l'allègement de l'embargo des Nations Unies sur les armes.
3. Le Gouvernement, assisté des Partenaires internationaux et des ONG, doit mettre au point un programme d'assistance aux groupes vulnérables (autonomisation économique des femmes, éducation de la jeune fille, assistance aux réfugiés et déplacés).

e) Nécessité d'une réconciliation et d'un apaisement des cœurs et des esprits afin de ressouder le tissu social

1. Le Gouvernement devra constituer des « brigades de réconciliation » composées de femmes, de religieux, d'ONG spécialisées pour mener une campagne de réconciliation.
2. Mettre sur pied des Caravanes de la paix pour passer dans les différentes communautés ou quartiers pour distiller les paroles de réconciliation.
3. Mener des actions volontaristes pour le retour dans leurs quartiers, des personnes déplacées ou contraintes d'abandonner leurs maisons.

f) Nécessité de mettre les Femmes au centre du combat pour la réconciliation, la paix, la sécurité et la stabilité.

- 1. Conformément aux résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies, le Gouvernement et les partenaires internationaux assureront la participation des Femmes aux prises de décisions relatives à la paix.**
- 2. Le Gouvernement et les partenaires internationaux doivent tenir compte de l'aspect « genre » dans leurs actions y compris en tenant compte de la réforme des Forces de défense et de sécurité.**

GROUPE THEMATIQUE 1 : PAIX ET SECURITE

RECOMMANDATIONS

(Récapitulatif et « time frame »)

RECOMMANDATIONS	ACTEURS IDENTIFIES	OUTILS/MOYENS	DELAIS D'EXECUTION
1. Signature d'un accord global de paix ou Déclaration d'engagement des Parties centrafricaines	Gouvernement Groupes armés Forces vives G8		Immédiat (avant ou juste au début du Forum)
2. Elaborer et signer la Feuille de route pour le DDR y compris ses aspects Réinsertion et Rapatriement	Gouvernement MINUSCA Groupes armés		Urgemment ou juste après le Forum
3. Lancer en urgence un programme de désarmement de la population civile	Gouvernement Forces internationales		Immédiat
4. Restructurer les FACA sur une base professionnelle, équilibré et représentative	Gouvernement MINUSCA		Court Moyen et long terme
5. Identifier tous les Groupes armés opérant en RCA ainsi que leurs motivations	Gouvernement MINUSCA G8		Immédiat Court terme
6. Mettre en exergue la dimension genre du DRR	Gouvernement MINUSCA Autres partenaires		Moyen terme
7. Demander au Gouvernement d'élaborer une vision globale sur la nature et le rôle des Forces de défense et de sécurité	Gouvernement MINUSCA		Court terme Moyen terme
8. Insertion dans la Nouvelle Constitution de la RCA des dispositions sur les FACA et	Gouvernement CNT		Immédiat Court terme

les Forces de sécurité intérieure avec spécifications de leurs rôles respectifs			
9. Elaboration des principes directeurs pour une réforme des FACA et des Forces intérieures (Police et Gendarmerie, eaux et forêts)	Gouvernement MINUSCA Partenaires internationaux		Court Moyen Long terme
10. Demander la prise de mesures pour garantir à la population centrafricaine une sécurité physique et humaine	Gouvernement Forces de défense et de sécurité Forces internationales		Court terme Long terme

11. Prendre des mesures urgentes pour la réconciliation nationale de tous les centrafricains	Gouvernement Partenaires		Immédiat Court terme Long terme
12. Donner l'occasion et permettre aux femmes centrafricaines de jouer un rôle central dans le processus de réconciliation	Organisations des Femmes Partenaires privés et publics Gouvernement		Immédiat Court terme Long terme